

L'orgue en table de Jean-François L'Épine



En 2023, sous l'impulsion de Philippe L'Épine, très attaché à sa nombreuse famille et à sa ville natale, décédé cet hiver, les descendants du facteur d'orgues Jean-François L'Épine (1732-1817) faisaient don aux Amis de Pézenas, d'un orgue en table construit par leur ancêtre pour un usage familial et conservé au château Le Parc à Pézenas (cf. n° 104 de la revue L'Ami de Pézenas).

Il avait été alors décidé de demander à un facteur d'orgues, une expertise de cet instrument de salon et un devis en vue de sa restauration. Le choix s'était alors porté sur la *Manufacture Languedocienne de Grandes Orgues* établie à Lodève, choisie pour participer à la restauration des Grandes Orgues de la cathédrale Notre-Dame de Paris après le terrible incendie du 15 avril 2019.

A cet effet, une expertise de l'instrument déposé dans les réserves du musée de Vulliod-Saint-Germain avait eu lieu en 2024 par Charles Sarelot, facteur d'orgues et gérant de la manufacture précitée, en présence notamment de Laurent L'Épine, Michel Mazet, organiste titulaire de l'orgue de la collégiale Saint-Jean, de Jean-Louis Bergnes, organiste titulaire de l'orgue de la cathédrale de Carcassonne et auteur d'un ouvrage sur Jean-François L'Épine et de Myriam Sirventon, alors présidente de l'association.

Ce devis dont le montant s'élève à la somme de 21 840,00 euros TTC, précise que la restauration « *consiste à rendre cet instrument fonctionnel, en conservant absolument toutes les pièces et son aspect d'origine. Il y a trois interventions incontournables, la réfection des pompes et du mécanisme qui le met en fonction,*

la fabrication du clavier car actuellement il ne reste que quelques touches et enfin la restauration du jeu d'anche qui est assez complet. Afin de préserver son état actuel qui est plutôt bien conservé nous n'envisageons pas d'interventions de démontage systématique, sauf si bien sûr cela remet en cause son bon fonctionnement. Les éléments disparus comme la pédale à pantoufles seront fabriqués à l'identique et seront copiés sur le Dom Bedos. Toutes les fournitures qui seront employées resteront les mêmes de l'époque de Jean-François L'Epine. »

Dans sa séance du 12 juin 2025, le conseil d'administration des Amis de Pézenas a voté à l'unanimité des membres présents, le financement par l'association de la restauration de l'orgue en table de Jean-François L'Epine par la *Manufacture Languedocienne de Grande Orgues* de Lodève.

Ce financement se fera en partie par les dons effectués aux Amis de Pézenas en 2024 et 2025 lors du renouvellement des cartes de membre, en partie par une somme allouée par Groupama au titre du mécénat et en partie par de nouveaux dons défiscalisés effectués par toute personne intéressée par ce projet, des reçus pouvant être délivrés par l'association.

Nous nous réjouissons de la restauration de cet instrument qui pourrait être terminée dans le courant de l'année 2026 et faire alors l'objet d'une présentation au public et être joué sous certaines conditions.

Alain Sirventon

Liste des premiers donateurs

Mme Monique Amans, M. Michel Aubuy, M. Frédéric Benoit, Mme Hélène Blancart, M. Pierre Bonafé, M. Daniel Breton, M. Brooks-Paris, Mme Sylvie Cambrils, Mme Gisèle Carlan, Mme Jane Cazalis de Fondouce, M. Jacques Chevalier, Mme Nicole Cordesse, Mme Arlette Cordola, Mme Catherine Cornet, Mme Alice Doolan, Mme Katherine Duffy, M. Christian Evdokimoff, M. Jean-Louis Fanjeaud, M. Pierre Fourcade, M. Jean-Pierre Gaston, M. Claude Genin, M. Benoit Gillmann, Mme Marion Gineste, Mme Odile Gomez, M. Jean-Claude Gondange, M. Emmanuel Grados, M. Henri Huyghe, M. Jean-François Lacroux, M. Bernard Lagrange, M. Arnaud Laplanche, M. Thibaud Laplanche, Mme Sylvette Laussel,

M. Laurent L'Epine, M. Philippe L'Epine, Mme Marie-Christine Letourneur, M. Jean-Louis Malafosse, M. Jean-Yves Martin, M. Jacques Mathieu, Mme Marie-Pierre Nougaret, M. Xavier Loiseleur des Longchamps, M. Jean Palau, Mme Suzy Platet-Belzon, M. Dominique-Henri Perrin, M. Tu Pham, M. Philippe Reboul, M. Maxime Roques, Mme Fabienne Sala, M. Erik Sirventon, Mme Myriam Sirventon, M. Fernand Soullier, Mme Anne-Marie Thomas, Mme Elise Vallet, M. Francis Ventura, Mme Marie-José Verraes, M. Philippe Viennet.

Faire un don pour la restauration de l'orgue en table de Jean-François L'Epine

Si vous souhaitez participer à cette rénovation, vous aurez l'avantage d'une défiscalisation. En effet, les ADP ayant obtenu l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux pour les opérations de rénovation du patrimoine local (Direction Générale des finances publiques, Agrément n° 2015/75.), votre don sera déductible à 66% de votre impôt sur le revenu. Par exemple, si vous donnez à hauteur de 100 €, votre réduction d'impôt sera de 66 €, votre participation effective restant de 34 € seulement. Les dons peuvent atteindre 20% du revenu imposable.

Si vous êtes assujettis à l'IFI, la réduction fiscale s'élève à 75 % du don dans la limite de 50 000 €. Par exemple, pour un don de 200 €, 150 € sont déductibles de l'IFI, le reste à votre charge n'est que de 50 €. Ce bénéfice fiscal s'applique aussi aux entreprises qui souhaitent faire du mécénat, dans ce cas à hauteur de 60 %, les ADP étant habilités à recevoir ces dons.

Pensez donc qu'avec les ADP, vous pouvez participer à la rénovation du patrimoine local, tout en réduisant vos impôts.

Vos chèques libellés au nom des « Amis de Pézenas » doivent être adressés par voie postale à : "Les Amis de Pézenas" BP 36 - 34120 Pézenas.

D'avance nous vous remercions pour votre générosité !